

Réf: Dossier 460623

## Avis de constitution

### SOCIETE « MAISON AESHAA & GALYA »

Siège Abidjan Cocody Angré, 8ème tranche, caféier  
6, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/10/2025, et enregistrés le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAISON AESHAA & GALYA »

Objet : La coiffure  
Les soins capillaires,  
L'onglerie,  
Les soins,  
maquillage,  
massage,  
L'esthétiques,  
la vente de produits de beauté,  
toutes les activités connexes ou  
complémentaires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré, 8ème tranche, caféier  
6, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) Mlle FOFANA AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06087 du 09/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75073/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

